



HAL
open science

Bolivie : fin de cycle

Sebastian Urioste Guglielmono

► **To cite this version:**

Sebastian Urioste Guglielmono. Bolivie : fin de cycle. Les études du Centre d'études et de recherches internationales, Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI), 2020, pp.73 - 77. hal-03471292

HAL Id: hal-03471292

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03471292>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bolivie : fin de cycle

par Sebastián Urioste

En 2005, l'élection au premier tour de Evo Morales avec 53,74 % des voix et un écart de plus de vingt-cinq points avec le candidat arrivé en deuxième position a signé la fin d'une ère très particulière dans l'histoire électorale et gouvernementale bolivienne, et le début d'une autre tout aussi singulière.

La « démocratie pactée » (1985-2003) avait inauguré une période durant laquelle la fragmentation du vote et l'absence de majorité absolue à l'élection présidentielle avaient conduit à la formation de coalitions entre partis politiques, soit pour faire campagne, soit pour constituer un gouvernement avec un ancrage au Parlement. Associé aux réformes structurelles des années 1980 et 1990, ce cycle s'est achevé précipitamment lorsque les mobilisations sociales contre le « modèle néolibéral » ont poussé le président Gonzalo Sánchez de Lozada à la démission en octobre 2003.

Evo Morales, candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS), a donc été triomphalement élu avec le mandat de nationaliser les hydrocarbures et de convoquer une Assemblée constituante censée décoloniser l'Etat. Après un âpre et long conflit avec des gouverneurs élus prônant une autonomie régionale pour contrebalancer le pouvoir du gouvernement national, le MAS est parvenu à instaurer un rapport de force qui lui a permis d'imposer durant une décennie une hégémonie électorale et gouvernementale totalement différente de la « démocratie pactée ». Sur le plan électoral, en 2009 puis en 2014, Evo Morales a été réélu au premier tour avec plus de 60 % des voix et une moyenne de trente-sept points d'écart avec le candidat arrivé en deuxième position (voir Tableau 1).

Tableau 1
Elections présidentielles

Année	Résultats du MAS au premier tour	Résultats du parti politique arrivé en deuxième position	Ecart entre le MAS et le parti politique arrivé en deuxième position
2005	53,74 %	28,59 %	25,15 points
2009	64,2 %	26,5 %	37,7 points
2014	61,36 %	24,23 %	37,13 points
2019	47,08 %	36,51 %	10,57 points

Source : Tribunal suprême électoral

Les résultats de 2014 ont été d'autant plus significatifs que la loi électorale du 30 juin 2010 prévoyait pour la première fois un second tour au suffrage universel direct pour l'élection du président, autrefois désigné par le Congrès lorsque la majorité absolue n'était pas atteinte. Pour être élu dès le premier tour, il faut désormais obtenir la majorité absolue ou franchir le cap des 40 % des suffrages et compter au moins dix points d'avance sur la deuxième candidature ayant récolté le plus de voix. Sur le plan gouvernemental, les victoires lapidaires de 2009 et 2014 ont permis au MAS de disposer des deux tiers des sièges dans les deux chambres du Parlement et de se soustraire à tout compromis avec les partis

d'opposition. En l'absence de contre-pouvoirs au sein de la branche législative, le présidentielisme s'est réaffirmé et le MAS a progressivement déployé son influence sur les autres institutions de l'Etat, en particulier sur le Tribunal constitutionnel plurinational (TCP) et le Tribunal suprême électoral (TSE). Cette hégémonie a été lourde de conséquences.

En effet, deux ans après sa troisième élection triomphale, Evo Morales a organisé un référendum constitutionnel en vue de modifier la Constitution pour qu'il puisse se présenter une quatrième fois. Pour la première fois, il a essuyé une lourde défaite dans les urnes : le 21 février 2016, 51,3 % des électeurs se sont prononcés contre la réforme. Faisant fi de ce résultat, le groupe parlementaire du MAS a saisi le TCP, qui a conclu que la Convention américaine des droits de l'homme étant « plus favorable » aux droits politiques et humains que la Constitution bolivienne, Evo Morales et Alvaro García Linera pouvaient être habilités à se représenter indéfiniment. Pour sa part, le TSE a autorisé les candidatures des président et vice-président sortants, après la tenue d'élections primaires. La partialité et l'intégrité de cette institution sont dès lors devenues un sujet de controverse, l'autorité électorale étant suspectée par anticipation de verser dans la fraude électorale aux élections suivantes, en connivence avec le parti au gouvernement. Un mois avant les élections prévues le 20 octobre, un sondage affirmait que 68 % des individus sondés croyaient que le scrutin serait entaché de fraude¹.

Le soir des élections, le TSE a annoncé un décompte rapide et préliminaire basé sur 83 % des procès-verbaux issus des bureaux de vote. Censé donner un aperçu des dépouillements avant les résultats officiels, et ainsi garantir la transparence du processus électoral, il laissait envisager un second tour : 45,71 % des voix pour Evo Morales et 37,84 % pour Carlos Mesa, candidat de Communauté citoyenne (CC), soit une différence de 7,87 points. Ce décompte a toutefois été interrompu tôt dans la soirée. Lorsqu'il reprit le lendemain, après examen de 95 % des procès-verbaux, la tendance s'était inversée en faveur de Evo Morales : il était crédité de 46,85 % des voix, avec 10,12 points d'écart avec Carlos Mesa (36,73 %).

A la suite de ce retournement, le candidat de CC, qui avait appelé à voter pour lui au second tour dès la première diffusion du décompte préliminaire, a annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats communiqués par le TSE. Pour sa part, la mission d'observation de l'Organisation des Etats américains (OEA) présente en Bolivie a émis un communiqué de presse pour exprimer sa « profonde préoccupation et sa surprise devant le changement radical et difficilement justifiable de la tendance des résultats préliminaires »².

A partir de ce moment-là, les événements se sont enchaînés. Accusant le gouvernement de fraude électorale, de très nombreux manifestants sont descendus dans les rues des principales villes du pays. Au fur et à mesure que la composante la plus radicale et la plus conservatrice de l'opposition, incarnée par Luis Fernando Camacho, prenait de l'ampleur et que des rapports signalaient des anomalies dans le décompte des votes, les manifestants ont cessé de demander la tenue d'un second tour pour réclamer l'annulation des élections, puis exiger la démission pure et simple du président. Carlos Mesa, qui avait été le catalyseur d'un « vote sanction » contre Evo Morales, a été progressivement marginalisé.

¹ F. Chávez V., « Según la encuesta, 68 % cree que habrá fraude electoral », *Página Siete*, 29 septembre 2019.

² OEA, « Declaración de la misión de observación electoral de la OEA en Bolivia », 21 octobre 2019 (www.oas.org/es/centro_noticias/comunicado_prensa.asp?sCodigo=C-085/19).

De son côté, le président a publiquement invité les organisations syndicales apparentées au MAS à instaurer un rapport de force avec les manifestants afin de s'assurer une victoire au premier tour et déjouer ce qu'il a qualifié de « processus de coup d'Etat fomenté par la droite avec un appui international », notamment en bloquant les villes. Les affrontements entre civils se sont rapidement multipliés, ponctués d'humiliations et d'attaques à connotation raciste, et ont atteint leur paroxysme avec la mort de trois manifestants anti-MAS³. Le 7 novembre, le palais présidentiel a dû être sécurisé par un cordon policier, lui-même entouré d'un cordon de syndicalistes armés de dynamite.

Après la mutinerie de la police nationale le 8 novembre, l'OEA, invitée par le gouvernement à évaluer les résultats du premier tour, a déclaré à l'aube du 10 novembre ne pas pouvoir valider les élections compte tenu des « irrégularités » constatées⁴. Evo Morales a immédiatement proposé que de nouvelles élections soient organisées et le TSE renouvelé, mais il a aussitôt été éconduit par les partis d'opposition. Pis, de fidèles et loyaux alliés du gouvernement, qui s'étaient mobilisés dans les rues pour « défendre la démocratie », ont fini par joindre leurs voix aux appels à la démission – et notamment la Centrale des travailleurs boliviens (Central Obrera Boliviana), la confédération syndicale révolutionnaire historique⁵. En sus de ce retournement, de nombreux membres du gouvernement et de parlementaires du MAS ont renoncé à leurs fonctions (certains de manière volontaire, d'autres sous la contrainte). Parmi les démissionnaires figurait le président de la Chambre basse. C'est à ce moment critique que, lors d'une conférence de presse tenue à 15 heures 20 le même jour, le haut-commandement militaire a publiquement suggéré au président de démissionner⁶. Evo Morales se trouvait alors en position de vulnérabilité (puisque ni la police ni l'armée ne garantissaient plus sa sécurité) et abandonné par ses soutiens jusqu'alors inconditionnels. L'alliance avec les « mouvements sociaux » s'est délitée. Il s'est adressé au pays à 16 heures 50 depuis le Chapare, son fief le plus solide, annonçant qu'il renonçait à la présidence afin que cessent les « persécutions » et la « violence » exercées par les « comités civiques » et les « partis ». A cette occasion, Evo Morales n'a pas mentionné les forces armées⁷. Sa démission ayant été suivie de celles du vice-président de la Bolivie, de la

³ « Enfrentamientos en Santa Cruz dejan 2 muertos y 6 heridos de bala », *Los Tiempos*, 31 octobre 2019 ; « Jornada violenta en Cochabamba deja un muerto y 90 heridos », *Opinión*, 6 novembre 2019.

⁴ OEA, « Comunicado del Grupo de auditores proceso electoral en Bolivia », 10 novembre 2019 (www.oas.org/es/centro_noticias/comunicado_prensa.asp?sCodigo=C-099/19).

⁵ M. Campos Vélez, « La COB se abre a la renuncia del presidente Evo Morales », *El Deber*, 10 novembre 2019.

⁶ L'article 245 de la Constitution de l'Etat plurinational de Bolivie de 2009 dispose que « l'organisation des forces armées » est « essentiellement obéissante, ne délibère pas et est soumise aux lois et règlements militaires. En tant qu'organe institutionnel, elle ne mène pas d'action politique ». L'armée bolivienne n'est donc pas censée intervenir dans le champ politique. Cependant, dans un entretien réalisé après les événements (L. Nuñez, « Williams Kaliman, Excomandante de las Fuerzas Armadas : "No ha habido un golpe de Estado en Bolivia" », *El Mundo*, 5 décembre 2019), l'ex-commandant en chef des forces armées dit avoir agi ainsi en raison de « l'escalade du conflit, qui pouvait atteindre un point de non-retour ». Il aurait, par conséquent, suivi l'article 20 de la loi d'organisation des forces armées qui attribue au haut-commandement militaire la responsabilité d'analyser les situations de conflits internes et externes, afin de suggérer des solutions appropriées à la personne appropriée ». Notons que si l'article 19 de cette loi indique bien que le haut-commandement militaire est composé du commandant en chef, du chef d'état-major et des commandants des trois branches (armée de terre, armée de l'air et force navale), le président et le ministre de la Défense en font aussi partie. Loi organique des forces armées de la nation, Loi 1405 du 30 décembre 1992, <https://bolivia.infoleyes.com/norma/1897/ley-orgánica-de-las-ff-aa-de-la-nación-comandantes-de-la-independencia-de-bolivia-1405>

⁷ « Golpe de estado en Bolivia. Mensaje de Evo Morales », *La Jornada*, 11 novembre 2019.

présidente du Sénat et des vice-présidents des deux chambres du Parlement (tous membres du MAS), la succession présidentielle n'était plus assurée et le pays a connu une vacance du pouvoir durant quarante-huit heures.

Le 12 novembre, alors que le MAS refusait de siéger au Parlement et que Evo Morales venait de trouver asile au Mexique, la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanine Añez (parlementaire d'un parti conservateur minoritaire) a assumé la présidence de la Chambre haute puis la présidence par intérim de la Bolivie. Face à cette vacance du pouvoir causée par le MAS, elle a eu recours à une jurisprudence constitutionnelle de 2001 sur l'inutilité d'une loi ou d'une résolution du Congrès concernant la succession du président en cas de vacance occasionnée par le chef de l'État, puis aux articles de la Constitution relatifs à la succession présidentielle. Ces recours ont été reconnus par le Tribunal constitutionnel.

Depuis que Jeanine Añez préside le pays, les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre ont fait de nombreuses victimes – une trentaine de morts entre le 14 et le 28 novembre. Durant cette période, les forces armées engagées dans des opérations de maintien de l'ordre contre des manifestants réclamant le retour de Evo Morales et répudiant le nouveau gouvernement, ont été exemptées par décret de poursuites pénales « en cas de légitime défense et d'état de nécessité ».

Afin de pacifier le pays, le 25 novembre dernier, le MAS a joint les deux tiers des votes qu'il contrôle encore au Parlement pour approuver, à l'unanimité, une loi annulant les élections du 20 octobre et convoquer de nouvelles élections en 2020. Pour la première fois depuis dix-huit ans, Evo Morales ne participera pas à la campagne présidentielle.

Compte tenu du séisme politique provoqué par son départ forcé, l'analyse des résultats publiés par le TSE pourrait sembler triviale, voire imprudente⁸. Cependant, elle s'avère féconde pour comprendre les plaques tectoniques qui sont entrées et entrent encore en collision. En effet, en octobre, le MAS a enregistré son plus faible score depuis la fin de la « démocratie pactée » : il n'a pas obtenu une majorité absolue dès le premier tour. Par rapport à 2009 et 2014, il a perdu un tiers de ses électeurs. De plus, l'écart abyssal dont pouvait se prévaloir Evo Morales après chaque scrutin s'est significativement atténué. Cette année, le candidat arrivé en deuxième position a dépassé la barre fatidique des 30 % et s'est retrouvé à presque dix points de distance du président. Au Parlement, le MAS aurait certes été majoritaire mais il n'aurait plus été en mesure de contrôler les deux tiers des sièges. En perte de légitimité et privé de son contrôle de l'appareil étatique, le président aurait affronté bien plus de défis à l'heure de gouverner que pendant les dix dernières années. Le cycle électoral et gouvernemental

⁸ Dans leur rapport final, les experts de l'OEA affirment que « les manipulations et les irrégularités indiquées ne permettent pas d'être certains de la marge de victoire du candidat Morales sur le candidat Mesa. Au contraire, d'après certaines preuves accablantes, on peut dire qu'il y a eu une série d'opérations délibérées visant à modifier la volonté exprimée dans les urnes » (OEA, « Análisis de integridad electoral, elecciones generales en el Estado Plurinacional de Bolivia - 20 de octubre de 2019 », 4 décembre 2019, [www.oas.org/es/sap/deco/Informe-Bolivia-2019/0.1%20Informe%20Final%20-%20Análisis%20de%20Integridad%20Electoral%20Bolivia%202019%20\(OSG\).pdf](http://www.oas.org/es/sap/deco/Informe-Bolivia-2019/0.1%20Informe%20Final%20-%20Análisis%20de%20Integridad%20Electoral%20Bolivia%202019%20(OSG).pdf)). Dans son rapport final, la mission d'experts électoraux de l'Union européenne affirme quant à elle avoir constaté « de nombreuses erreurs et irrégularités dans les procès-verbaux » et atteste que le processus de décompte a été « chaotique et semblait être dû à l'effort du TSE pour proclamer les résultats au plus vite ». Voir : Delegación de la Unión Europea en Bolivia, 20 décembre 2019 (www.uetrabajandojuntos.org/wp-content/uploads/2019/12/EU-EEM-BOL-2019-FR-ES.pdf).

inauguré par Evo Morales était donc déjà remis en question avant la crise postélectorale et sa démission. Il n'en reste pas moins qu'en 2019, plus de 40 % de la population en âge de voter était prête à redonner sa confiance à un président qui avait gouverné pendant quatorze années consécutives. Cette confiance pourra-t-elle bénéficier à un autre candidat du MAS qui ne soit pas Morales ? Ce sera l'un des enjeux majeurs des élections de 2020.